

Rapport annuel 2017 de l'Association du Centre NIKE

Introduction:

Réflexions sur l'héritage culturel du pouvoir

Le pouvoir façonne notre patrimoine culturel et se transforme à son contact. Il ne se borne pas à déterminer ce qui sera construit ou non et de quelle façon, mais se met lui-même en scène dans le bâtiment édifié. Cependant, le patrimoine bâti ne porte pas que la trace du pouvoir politique et économique: à l'origine de chaque construction, il y a eu aussi des artistes et des artisans qui sont parvenus à dompter la matière par leur savoir-faire et leur talent. Sans leur maîtrise des arts et des techniques, notre patrimoine culturel n'aurait jamais pu déployer les splendeurs qui nous émeuvent encore de nos jours. Tout monument historique est un reflet de son temps et des personnes qui l'ont voulu, l'ont construit et y ont vécu. En fin de compte, ce sont toutes ces personnes qui, par leur pouvoir et leur talent, ont façonné notre patrimoine. Chaque bien culturel nous propose une sorte de récit qui nous parle des idées et des conquêtes de l'humanité.

Qu'est-ce que l'«héritage du pouvoir»? Ce sont les curiosités que nous allons visiter, en Suisse ou à l'étranger, cathédrales, châteaux, musées, etc. Ces édifices ne sont pas seulement des pôles d'attraction pour le tourisme: ils sont aussi essentiels pour que les habitants du lieu se sentent «chez soi». Ils structurent les villages et les villes et nous entourent lorsque, chez nous ou dans une contrée étrangère, nous nous hâtons par les rues, flânons dans les ruelles ou faisons une pause dans notre endroit de prédilection. Aujourd'hui encore, pour nous et dans notre société, ces monuments sont des emblèmes et des points de repère; c'est en cela que réside leur valeur.

Le monde politique regarde pourtant ces édifices d'un autre œil. Généralement, il ne voit que les dépenses importantes qu'ils entraînent, qu'il s'agisse d'entretenir des monuments existants ou d'en construire de nouveaux. «Trop cher!»: telle est la sentence sommaire qui tombe alors bien souvent. Mais lorsqu'on articule un tel jugement, on oublie que ces constructions représentent des valeurs et qu'elles créent des valeurs qui surpassent largement les coûts engendrés.

Dans les débats politiques en Suisse portant sur notre patrimoine culturel, qu'il soit hérité du passé ou à construire pour l'avenir, nous devrions plus souvent nous poser des questions telles que: Quelle valeur attachons-nous à cet héritage? Que nous apprend ce bâtiment sur les personnes qui l'ont conçu, construit ou payé? Quelle image la postérité se fera-t-elle de nous en considérant le tunnel de base du Gothard, les immeubles-tours des dernières années ou les nouveaux bâtiments de l'EPFL? Espérons qu'on retiendra de ces constructions autre chose que leur coût! Notre société a le devoir de transmettre une conscience historique aux prochaines générations et cela passe aussi par le patrimoine bâti: elle doit consentir aux dépenses nécessaires pour entretenir les monuments du passé et avoir le courage d'illustrer les valeurs de la société actuelle en érigeant des bâtiments qui, demain, feront partie du patrimoine culturel.

Le Centre NIKE et ses organisations membres



Pour la première fois de son histoire, le Centre NIKE a tenu son assemblée générale annuelle au Tessin. Elle s'est inscrite dans le cadre d'un colloque consacré à l'architecture d'après 1945.

M. Jean-François Steiert, président de l'Association du Centre NIKE, et Mmes Giacinta Jean, membre du comité, et Simonetta Biaggio Simona, chef du service des biens culturels du canton du Tessin, ont accueilli les participants à l'assemblée à Bellinzona, le 23 mars 2017. Le lieu de la rencontre, la Scuola Media 1, avait été choisi en fonction du thème du colloque. Ce collège a en effet été construit à la fin des années 1950 par l'architecte Alberto Camenzind; il s'agissait de sa première commande publique.

Par la suite, Camenzind a été professeur à l'EPFZ et architecte en chef de l'Expo 64 à Lausanne.

Malgré la réduction des temps de parcours permise par le tunnel de base du Gothard et l'amélioration des liaisons ferroviaires, le Gothard semble toujours constituer un obstacle: sur les 31 personnes présentes, neuf représentaient les 37 organisations membres. Les délégués ont été informés des affaires en cours et des projets en préparation, en particulier de l'annonce faite en février 2017 par l'Office fédéral de la culture que 2018 serait proclamée Année du patrimoine culturel et des ébauches de projets développées par le Centre NIKE dans cette perspective.

L'assemblée a été présidée par Mme Dorothée Schindler, présidente de la section de Patrimoine suisse du canton de Berne. S'exprimant de manière très personnelle, Mme Schindler a évoqué son rapport avec le Centre NIKE, soulignant la valeur des prestations qu'il fournit, et a vivement recommandé aux délégués de donner décharge au comité. Elle a ensuite présidé les élections aux organes de l'association. Mme Katrin Rieder et MM. Stanislas Rück et Jürg Winzenried étaient disposés à accepter un nouveau mandat de trois ans au comité et M. Jonas Näf à être réélu à l'organe de révision pour la même durée. Mmes Brigitte Häberli-Koller, conseillère aux Etats, et Marie-France Meylan Krause, directrice du Site et Musée romain d'Avenches, ne se sont mises à disposition que pour une durée d'un an, étant très prises par leurs obligations politiques et professionnelles. L'Assemblée a confirmé ces six personnes dans leurs fonctions par acclamation.

L'assemblée générale était suivie du colloque «Architecture d'après 1945: et maintenant? Un défi pour la conservation du patrimoine». Le colloque était organisé en étroite collaboration avec M. Nicola Navone, directeur suppléant de l'Archivio del Moderno et enseignant à l'Académie d'architecture de Mendrisio (Université de la Suisse italienne), et avec le Service des biens culturels du canton du Tessin.

Les congressistes ont pu visiter la Scuola Media 1 et la piscine publique de Bellinzona, sous la conduite de M. Nicola Navone et de Mme Miriam Filiponi. La piscine de Bellinzona, œuvre des architectes Aurelio Galfetti, Flora Ruchat et Ivo Trümpy, a été construite en 1968-1970. Les participants se sont ensuite rendus à Lugano, où ils ont pris leur repas du soir. Le lendemain, 24 mars 2017, ils se sont déplacés à l'Archivio del Moderno de Mendrisio, pour y écouter quatre exposés sur les chances et les limites de la conservation du patrimoine architectural du second après-guerre en Suisse. Cette journée d'étude s'est ouverte par une introduction de M. Daniel Schneller, conservateur des monuments historiques du canton de Bâle-Ville et président de la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments (CSCM), qui a aussi présidé les discussions. Les contributions au colloque ont été publiées dans le N° 4/2017 du Bulletin NIKE (voir ci-dessous). A la fin du colloque, des véhicules anciens ont conduit les congressistes au Grotto Bundi, où ils ont dégusté des spécialités tessinoises. Après cela, ils ont pu visiter une série impressionnante de bâtiments d'après-guerre du Mendrisioto, sous la conduite de M. Nicola Navone. Grâce aux contacts personnels de M. Navone, les participants ont aussi pu accéder aux intérieurs d'une villa de Stabio, œuvre de jeunesse de Mario Botta, ainsi qu'à ceux de l'école et du jardin d'enfant de Riva San Vitale, œuvres d'Aurelio Galfetti, Flora Ruchat et Ivo Trümpy. Durant ces visites, ils ont profité des vastes connaissances de M. Navone, qui a présenté les caractéristiques des édifices du second après-guerre et souligné leur importance.



Comité et secrétariat

Durant l'année de référence, le comité s'est réuni lors de trois séances ordinaires, sous la présidence de M. Jean-François Steiert. Il a examiné quatre demandes d'adhésion. L'Association du Centre NIKE compte désormais trois nouveaux membres: l'Association suisse pour le patrimoine industriel et l'histoire de la technique (VINTES), le Musée de l'habitat rural de Ballenberg et la Fédération Suisse des Préparatrices et Préparateurs en Sciences Naturelles (FSPSN). Le comité s'est en outre occupé de la stratégie d'organisation et de développement du Centre NIKE, de la nouvelle version de la proposition de programme national de recherche (voir ci-dessous) et des préparatifs des grandes lignes de l'Année du patrimoine culturel 2018. Les nombreux débats en cours ayant des répercussions sur la politique culturelle (voir ci-dessous) ont également occupé une place importante dans les délibérations du comité.

Durant l'année sous revue, le secrétariat du Centre NIKE a occupé 8 personnes à temps partiel, qui se sont partagé 4,5 postes à plein temps. Mme Lina Gafner a rejoint l'équipe du secrétariat pendant le congé maternité de Mme Paula Borer. Ces 8 personnes ont reçu le soutien actif d'une collaboratrice bénévole, de trois civilistes et d'un stagiaire (Mme Ursula Merz et MM. Adrian von Arx, Sascha Michel, Stefan Cvjetinovic et Lars Brunner).

Stratégie d'organisation et de développement

Dans un premier temps, la réflexion sur la stratégie d'organisation et de développement s'est poursuivie comme prévu. Au cours de cinq séances, le groupe de pilotage a débattu des résultats de l'analyse de la situation et de l'environnement ainsi que des différentes conceptions du rôle et de la forme d'organisation du Centre NIKE. Il a fait le point sur les enjeux stratégiques à venir, développé une vision du centre et esquissé un nouveau modèle. Vers la fin de l'année, il s'est avéré que le processus avançait trop lentement, pour différentes raisons. Sur proposition du groupe de pilotage, le comité a décidé en novembre 2017 de lui donner une nouvelle orientation. M. Beat Eberschweiler en prendra la présidence, un mandat sera confié à Mme Katrin Rieder pour la direction opérationnelle (son mandat au comité sera suspendu pendant ce temps) et le professeur Hans Lichtsteiner (Université de Fribourg) apportera un soutien scientifique.

Finances

Les institutions suivantes ont soutenu le travail du Centre NIKE en lui allouant des aides financières annuelles: la Confédération suisse (Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture – OFC), la Principauté du Liechtenstein (Office de la culture), l'ensemble des cantons suisses et trois villes; s'y ajoutent des particuliers et des entreprises ayant le statut de mécènes. En outre, le Centre NIKE a reçu en 2017 des soutiens financiers pour des projets spécifiques de la part des institutions et organisations suivantes: L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Association suisse Châteaux forts, l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), la Commission suisse pour l'UNESCO, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Fondation Pro Patria, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Un nouveau partenariat a été noué avec la société Max Schweizer SA, qui s'est engagée à soutenir les Journées européennes du patrimoine pendant trois ans.

En 2017, le Centre NIKE disposait d'un budget de 1'209'400 francs.

Activités du secrétariat

Information

Publication: Bulletin NIKE

La commission de rédaction du Bulletin NIKE (composée de MM. Daniel Gutscher et Stefan Wülfert) s'est réunie à deux reprises en 2017. Les principaux sujets traités ont été l'orientation stratégique du Bulletin et les thèmes des numéros thématiques (Nos 1-2, 4 et 6) de l'année 2017. Les anciens numéros du Bulletin ont pu être numérisés grâce au soutien financier de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Le Bulletin sera disponible en libre accès dès 2018.

Cette 32^e année du Bulletin NIKE est parue en cinq numéros (dont un numéro double). Comprenant des textes en allemand, en français et en italien, les cinq cahiers représentent un volume total de 268 pages illustrées et ont été tirés à 2400 exemplaires chacun (à l'exception du No 1-2, qui l'a été à 5100 exemplaires).



- N° 1-2/2017, Journées européennes du patrimoine «Macht und Pracht / Héritage du pouvoir / Potere e magnificenza / Pampa e puzanza». Parution mi-mars. Articles du dossier thématique: Pierres dressées. Symboles du pouvoir de la préhistoire; Symbole der Macht im Mittelalter: Hohe Türme und starke Mauern; Rhetorik der Macht: Schweizer Münzen und ihre Bilder; Bilder der geteilten Macht: Schweizer Selbstdarstellungen; Die Macht von Landkarten; Les archives, reflet des relations avec le pouvoir; Städtebau, oder: Massstäblichkeiten der Macht.
- N° 3/2017, Cahier de service. Parution début mai. Principaux articles: Öffentliche Räume – Gedanken zur künftigen Nutzung und Gestaltung; Spuren des Alltags – Geschichte aus Scherben; Lebendige Traditionen: Das Winzerfest in Vevey; Prägende Elemente der Kulturlandschaft; Extrait du Rapport annuel 2016 de l'Association du Centre NIKE.
- N° 4/2017, Nachkriegsarchitektur – und jetzt? / Architecture d'après 1945: et maintenant? / Architettura del dopoguerra – e adesso? Parution fin août. Articles du dossier thématique: Verkannte Baudenkmäler: Architektur der 1950er- und 1960er-Jahre; Des monuments méconnus: L'architecture des années 1950 et 1960; Nachkriegsarchitektur? Einige Schlaglichter; Junge Baudenkmale – neue Erhaltungsproblematiken; Il Moderno in Ticino: inventario, tutela e valorizzazione; Jenseits der «Tessiner Schule». Das SNF-Forschungsprojekt «L'Architettura nel Cantone Ticino, 1945-1980»; Architettura moderna con la «a» minuscola: Il caso studio di Mendrisio; Les dispositifs du confort au XX^e siècle: Connaissance et stratégies de sauvegarde. *Points de vue*: Die mittelalterlichen Holzhäuser in der Innerschweiz: Auszüge aus dem Jahresbericht 2016 der Eidgenössischen Kommission für Denkmalpflege; Lebendige Freimaurerei; Die Welt braucht Normen. Das Kulturgut auch?
- N° 5/2017, Cahier de service. Parution début octobre. Principaux articles: Reformgärten für die Schweiz? Ein Plankonvolut mit Auswirkung im Archiv für Schweizer Landschaftsarchitektur; La boîte de conserve dans les musées. Développement d'une technique d'ouverture peu invasive; Ein Vierteljahrhundert Vernetzungsarbeit: 25 Jahre Schweizer Arbeitsgemeinschaft für Klassische Archäologie SAKA-ASAC.
- N° 6/2017, Die gesellschaftliche Bedeutung des Kulturerbes – die Konvention von Faro / L'importance du patrimoine culturel pour la société – la Convention de Faro. Parution mi-décembre. Articles du dossier thématique: Kulturerbe und gesellschaftlicher Zusammenhalt; Patrimoine culturel et cohésion sociale; Eine neue Sicht auf das Kulturerbe: Der Ansatz der Konvention von Faro; Patrimoine et démocratie; Die Faro-Konvention und die Schweiz; Kulturgut – Warum und für wen? Statements zu einer neuen Perspektive auf das Kulturgut; Participation culturelle: Co-construire pour transformer. L'exemple des musées; Nicht in Stein gemeisselt: Die gesellschaftliche Bedeutung von Kulturerbe. Annexe: Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société – Rahmenübereinkommen über den Wert des Kulturerbes für die Gesellschaft – Convenzione quadro del Consiglio d'Europa sul valore del patrimonio culturale per la società (texte original français de la Convention de Faro et traductions en allemand et en italien).

Publication: Brochure-programme «Europäische Tage des Denkmals / Journées européennes du patrimoine / Giornate europee del patrimonio / Dis europeics dal patrimoni» (266 pages illustrées, tirée à 50'000 exemplaires, quadrilingue). Plusieurs cantons ont à nouveau commandé des tirés à part et des dépliants extraits de la brochure nationale: AG, BE, ZH, la Suisse orientale et le Liechtenstein (AI / AR / SG / TG / FL). Les cantons de Suisse centrale, de Schaffhouse, Soleure, Genève, Bâle-Ville, la Suisse romande et la ville de Kreuzlingen ont en outre publié leurs propres brochures, de même que certains organisateurs de manifestations des Journées.

Autres publications:

- «Année du jardin 2016 – Espace de rencontres. Bases de réflexion, projets, résultats», édité par le comité d'organisation de l'Année du jardin 2016: CSCM, FSAP, ICOMOS Suisse, NIKE, Patrimoine Suisse, SSAJ (Schriftenreihe zur Kulturgüter-Erhaltung 4), Schwabe Verlag, Bâle, 2017 (voir ci-dessous).
- «Nécessaires ou superflus? Les Principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse», édité par le Groupe de travail *formation continue* NIKE / OFC / ICOMOS (Schriftenreihe zur Kulturgüter-Erhaltung 5), Schwabe Verlag, Bâle, 2017 (voir ci-dessous).
- Boris Schibler, «Städte für die Toten: Schweizer Grossfriedhöfe zwischen 1910 und 1940», PBC Forum N° 28.2017.
- Cordula M. Kessler, «Seit Jahren DIE Inszenierung von Kulturerbe: Europäische Tage des Denkmals», PBC Forum N° 29.2017.

Collaboration avec d'autres associations et institutions

- Mme Cordula M. Kessler assure la présidence du comité scientifique du Vitrocentre de Romont.
- Mme Cordula M. Kessler est membre de la Commission fédérale de la protection des biens culturels (CFPBC).
- Mme Cordula M. Kessler a assuré la présidence d'Alliance Patrimoine en 2017.
- Mme Cordula M. Kessler est co-rapporteuse du mémoire de maîtrise de Mme Flavia Flückiger en conservation et restauration à la Haute école des arts de Berne (soutenance prévue en mars 2018).
- M. Boris Schibler représente le Centre NIKE au comité de l'Association Année du patrimoine culturel 2018.
- Mme Paula Borer siège au comité de l'Association Artisanat du patrimoine bâti.
- M. Lino Gross a représenté le Centre NIKE à la rencontre annuelle plénière des coordinateurs des Journées européennes du patrimoine (voir ci-dessous).

Campagnes de sensibilisation

Europäische Tage des Denkmals / Journées européennes du patrimoine / Giornate europee del patrimonio / Dis europeics dal patrimoni 2017



La 24^e édition suisse des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 9 et 10 septembre 2017; elle était consacrée au thème de l'«Héritage du pouvoir». Dans les 26 cantons suisses et la Principauté du Liechtenstein, les visiteurs ont pu profiter d'un programme très varié. Ces Journées du patrimoine étaient placées sous le patronage du conseiller fédéral Alain Berset.

Plus de 1'000 manifestations ont été organisées dans 342 localités de l'ensemble de la Suisse. Au total, quelque 55'000 personnes ont participé à cette édition, auxquelles se sont ajoutés les 20'000 participants à la fête de l'Hôtel de Ville de Berne, qui

avait lieu à la même date et était intégrée au programme des Journées. La palette des manifestations proposées était riche et attrayante. Un grand nombre d'entre elles étaient consacrées à des châteaux de plaisance, des châteaux forts, des villas ou des palais, donnant ainsi un style très «classique» à cette édition, qui a su séduire le public.

- **Organisations partenaires**

Le budget des Journées du patrimoine s'élève à près de 310'000 francs. Afin de compléter le financement principal, assuré par l'Office fédéral de la culture (OFC, 150'000 fr.) et l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH, 22'00 fr.), le Centre NIKE cherche chaque année à nouer des partenariats avec d'autres institutions et organisations. En 2017, nos fidèles partenaires des éditions précédentes ont reconduit leur soutien: l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), la Commission suisse pour l'UNESCO, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Cette année, l'Association suisse châteaux forts s'est également jointe à ces organisations. Un nouveau partenariat a été noué avec la société Max Schweizer SA, qui s'est engagée à soutenir les Journées européennes du patrimoine pendant trois ans (2017-2019). En outre, la Fondation suisse Pro Patria a étroitement collaboré à cette édition.

- **Forum d'architecture**

Comme les années précédentes, le Centre NIKE a préparé une soirée de lancement des Journées du patrimoine, en collaboration avec la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) et le Forum d'architecture de Berne. Sous le titre «Museen: Mächtige Bauten für prächtige Sammlungen?», cette soirée consacrée aux agrandissements ou aux nouvelles constructions de musées était prévue au Kunstmuseum de Berne. Elle aurait traité du Musée d'ethnographie de Genève, du projet de Musée d'archéologie du Bastion Saint-Antoine dans la même ville et du Kunstmuseum de Berne. Malheureusement, la manifestation a dû être annulée peu de temps avant la date prévue, en raison d'un contentieux juridique entre la section bernoise de la SIA et plusieurs bureaux d'architecture, d'une part, et le Kunstmuseum, d'autre part.

- Campagne promotionnelle

La campagne promotionnelle des Journées européennes du patrimoine a fait appel aux instruments utilisés jusqu'à présent, qui ont été enrichis d'une campagne d'affichage et d'une promotion en ligne plus étoffée. On a par contre renoncé à la publicité dans les cars postaux et dans les cinémas.

L'affiche de la campagne était une illustration graphique du thème de l'«Héritage du pouvoir». Elle combinait la représentation d'une porte fortifiée du Moyen-Age, symbole du pouvoir, avec celle d'un riche lustre de cristal. Cette illustration et le texte en lettres d'or et en blanc se détachaient sur un fond rouge de Pompéi. L'agence Jeanmaire & Michel était responsable de la réalisation graphique.



La campagne a recouru aux instruments promotionnels suivants:

- Brochure-programme (50'000 exemplaires) quadrilingue de 264 pages.
Diffusion: La brochure a été adressée à plus de 15'000 particuliers, aux abonnés du Bulletin NIKE, à tous les médias suisses, à l'ensemble des services cantonaux et municipaux d'archéologie et des monuments historiques, aux organisateurs externes de manifestations, à de nombreux musées et bibliothèques, à différentes associations de sauvegarde du patrimoine culturel et aux agences de Suisse Tourisme.
- Cartes postales: 100'000 exemplaires.
- Bulletin NIKE 1-2/2017 consacré au thème des Journées du patrimoine 2017 (5'100 exemplaires).
- Affiches au format mondial: 217 exemplaires (59 en 2016), affichage par la SGA dans 17 villes dans la semaine précédant les Journées du patrimoine.
- Affiches au format A3: 629 exemplaires (440 en 2016), affichage par les services cantonaux d'archéologie et des monuments historiques, les autres organisateurs de manifestations, les musées, archives, bibliothèques, agences de tourisme, etc.
- Le programme complet pouvait être consulté avec les terminaux de tous types sur le site www.hereinspaziert.ch / www.venevisiter.ch, où les lieux des manifestations étaient indiqués en lien avec Google-Maps.
La fréquentation du site n'a que modestement augmenté par rapport à 2016: 32'850 accès du 1^{er} août au 12 septembre, soit 1450 de plus que l'année précédente (31'400 en 2016). On a cependant enregistré une forte augmentation de la fréquentation le samedi et le dimanche des Journées du patrimoine, qui a plus que doublé, passant de 6'276 à 13'287 visiteurs. La durée de consultation est importante avec une durée moyenne de 2 minutes 30. La croissance du nombre de consultations à partir de terminaux mobiles (téléphones multifonctions et tablettes) est notable: ce type de consultation représente désormais la moitié des accès au site. 55% des accès venaient de régions germanophones, 35% de régions francophones et 10% d'autres régions. Terminaux utilisés: ordinateurs 52%, téléphones mobiles 33%, tablettes 15%.
- Annonces et articles publiés (sur papier et en ligne): Les échanges avec des revues d'organisations membres (par ex. avec «as – Archéologie Suisse»), qui publient gratuitement une annonce et reçoivent en contrepartie un espace dans le Bulletin NIKE, se sont poursuivis et intensifiés. En outre, des publi-reportages sont parus dans des revues d'organisations membres, des textes ont été insérés dans des publications de partenaires des Journées (par ex. dans la revue «Art + Architecture» de la SHAS), des annonces publicitaires ont été publiées dans de nouveaux médias, notamment des agendas culturels (par ex. dans Kunstbulletin, dans 041 – Das Kulturmagazin, etc.).
- Une édition spéciale de la lettre d'information électronique du Centre NIKE a été envoyée à 9'000 adresses; elle donnait un aperçu du programme des Journées et contenait des suggestions d'excursions.
- De la publicité en ligne a été diffusée sur différentes plates-formes Internet (NZZ.ch, Kulturpool, Facebook et plusieurs sites partenaires) dans les semaines précédant les Journées du patrimoine.
- Page Facebook «Europäische Tage des Denkmals – Journées européennes du patrimoine» (facebook.com/denkmalstage): Les mentions «j'aime» et les abonnés ont augmenté d'un tiers par rapport à l'année précédente, mais avec 325 «j'aime», notre page n'a encore qu'un modeste succès. Un très petit investissement a permis de promouvoir la page au moyen de la publicité de Facebook, ce qui a entraîné une augmentation de l'activité des utilisateurs.

- Application de saisie en ligne

2017 était la quatrième année d'utilisation de l'application de saisie en ligne des manifestations. Sur le plan technique, tout a parfaitement fonctionné. Comme en 2016, le soutien technique aux nombreux nouveaux organisateurs, qui devaient se familiariser avec cette application complexe, a cependant entraîné un important surcroît de travail.

- Relations avec les médias

Au total, le Centre NIKE a envoyé quatre communiqués de presse aux médias (par courrier postal et électronique); il a ensuite repris contact par téléphone avec certains médias importants (au niveau national ou cantonal). Les journalistes intéressés ont reçu un dossier de presse (comprenant présentations, adresses de contact et illustrations). Cette année encore, le Centre NIKE a confié une mission d'observation des médias à la société Argus pour les mois précédant les Journées du patrimoine, pour les Journées elles-mêmes et pour la semaine suivante. Le bilan de cette observation est positif. Les médias régionaux, cantonaux et nationaux ont en effet consacré aux Journées 348 articles (465 en 2016) et 529 annonces de manifestations (315 en 2016). Sur l'ensemble de ces publications, 493 sont parues sur support papier (416 en 2016) et 384 en ligne (364 en 2016). L'ensemble des publications ayant rendu compte des Journées du patrimoine représente un tirage de 12 millions d'exemplaires et se situe ainsi dans un même ordre de grandeur qu'en 2016 (12,5 millions). Au total, 877 extraits de presse ont été recensés, ce qui représente une hausse par rapport à l'année précédente,



en particulier pour les annonces de manifestations (801 en 2016 et 700 en 2015). A ces publications se sont ajoutées 14 présentations radiophoniques ou télévisuelles (20 en 2016; 23 en 2015).

On constate que le thème de l'«Héritage du pouvoir» a moins stimulé la rédaction d'articles que celui de l'année précédente, «Oasis des villes, oasis des champs», mais que les annonces de manifestations ont fortement augmenté ces dernières années. Par contre, le nombre d'émissions de télévision ou de radio recule d'année en année.

Développement des Journées du patrimoine

Le développement des Journées du patrimoine fait l'objet d'évaluations régulières. Une commission réunissant les principaux organismes responsables des Journées (composée de représentants de l'OFC, de la CSCM, de la CSAC et du Centre NIKE) s'est réunie en 2017 à ce sujet. Elle s'est principalement occupée de la conception des Journées du patrimoine pour 2018, qui sera non seulement l'Année du patrimoine culturel, mais aussi celle de la 25^e édition suisse des Journées. En outre, un atelier a été organisé à Bâle le 3.11.2018, afin de discuter de questions de fond touchant la campagne de sensibilisation.

Les Journées du patrimoine 2017 étaient la troisième édition ouverte aux organisateurs externes. Certains organisateurs potentiels avaient été contactés par le Centre NIKE, par courrier électronique; d'autres avaient été informés par les services cantonaux, ou encore par des tiers (des collègues, des associations professionnelles, etc.). En outre, le fait que des organisateurs externes peuvent participer aux Journées semble commencer à être connu: de nombreuses candidatures spontanées nous sont en effet parvenues. Le traitement des demandes s'est déroulé conformément au processus convenu. Au total, plus de 150 organisateurs externes ont participé aux Journées du patrimoine, en collaboration avec les services d'archéologie et des monuments historiques des cantons et des villes suisses et le Centre NIKE. Le Centre NIKE a appuyé directement 31 organisateurs externes, dont 14 dans le canton de Zurich et 6 dans le canton de St-Gall; les autres organisateurs externes ont été suivis par les services cantonaux ou communaux.

Rencontre annuelle des coordinateurs des Journées européennes du patrimoine (European Heritage Days)

L'Union européenne et le Conseil de l'Europe organisent chaque année une rencontre plénière des coordinateurs des Journées européennes du patrimoine. Elle vise à permettre des échanges d'idées et des discussions entre les responsables des différents pays, à promouvoir les collaborations et à développer de nouvelles stratégies. Cette rencontre de trois jours s'est déroulée à la mi-octobre 2017 à Strasbourg; le Centre NIKE y était représenté par M. Lino Gross. En 2017, la rencontre était consacrée au

thème «Patrimoine et nature»; celle de 2018, dédiée à «L'art du partage», sera placée sous le signe de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, comme les Journées du patrimoine en Suisse.

Le Conseil de l'Europe a élaboré 3 projets visant à promouvoir les Journées du patrimoine dans la période 2018-2021; ils seront réalisés successivement. Le concours «EHD Call for European Stories» permettra au public de présenter des «histoires européennes» en lien avec le patrimoine culturel. Ces histoires devront montrer comment le patrimoine culturel peut être entretenu de manière innovante et durable. Ce concours, prévu pour 2018 déjà, cherche à orienter davantage la forme d'expression des Journées du patrimoine vers la mise en récit (*storytelling*), non seulement dans la publicité et dans les contacts avec la presse, mais aussi dans les manifestations. Le second projet, intitulé «EHD Makers Week» est une «expérience internationale de mise en récit sur le patrimoine culturel destinée aux enfants» qui se base sur un concours déjà organisé en Finlande; le concours aura lieu du 5 au 9 mai 2018. Le troisième projet vise à promouvoir les manifestations transnationales lors des Journées européennes du patrimoine. Les trois projets recevront le soutien du Conseil de l'Europe, qui les financera.

Le portail Internet des Journées européennes du patrimoine (www.europeanheritagedays.com), qui présente des manifestations de toute l'Europe, est très fréquenté depuis 2016. Tous les pays européens sont encouragés à être présents sur ce portail. En 2017, la Suisse y figurait pour la troisième fois, en présentant une manifestation exemplaire pour chaque canton; des liens renvoyaient en outre au programme suisse.

Europäische Tage des Denkmals / Journées européennes du patrimoine / Giornate europee del patrimonio / Dis europeics dal patrimoni 2018

2018 sera à bien des égards une année particulière pour les Journées du patrimoine en Suisse. Tout d'abord, parce qu'il s'agira de la 25^e édition suisse, puis parce que la Suisse participera à l'Année européenne du patrimoine proclamée par l'Union européenne. Celle-ci sera une occasion de redécouvrir le patrimoine culturel en partant de ses éléments les plus visibles, les monuments historiques et les sites archéologiques, et d'engager un large dialogue sur sa valeur pour la société.

A cette occasion, les Journées du patrimoine prendront une forme inhabituelle: elles se dérouleront sur quatre semaines et seront subdivisées en quatre régions. Ainsi, elles auront lieu les 1^{er} et 2 septembre 2018 en Suisse romande, les 8 et 9 en Suisse centrale et méridionale, les 15 et 16 dans le nord-est de la Suisse et les 22 et 23 dans le nord-ouest. Sous le titre «Ohne Grenzen / Sans frontières / Senza frontiere / Senza cunfins» (ancien titre de travail: «La Suisse visite la Suisse»), les Journées du patrimoine 2018 permettront de célébrer la diversité culturelle de la Suisse, de faire connaissance les uns avec les autres et peut-être aussi de découvrir des liens inattendus entre des réalités apparemment très différentes. Les échanges entre les régions, la participation au patrimoine culturel et la question de son importance pour la société seront au centre de cette 25^e édition des Journées du patrimoine. Par là, la conception de cette édition se base sur le principal objectif de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, qui est de susciter un débat sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Mais elle se réfère aussi à des notions-clés du message culture 2016 à 2020 (les axes d'action de la «cohésion sociale» et de la «participation culturelle») et à l'un des objectifs du Conseil fédéral pour la législature actuelle: «La Suisse renforce la cohésion des régions et favorise la compréhension mutuelle entre les cultures et entre les communautés linguistiques» (objectif 9).

L'édition 2018 des Journées du patrimoine a été officiellement lancée le 13 septembre 2017 à la Bibliothèque nationale suisse.

Les travaux préparatoires ont commencé au printemps 2017. C'est à nouveau grâce à la contribution importante de la section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC) et au soutien financier de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) que cette 25^e édition des Journées pourra être organisée. Elle bénéficiera en outre de la participation de nos fidèles partenaires des années passées: l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), la Commission suisse pour l'UNESCO, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Un nouveau partenariat a pu être noué avec l'Association faîtière des chemins de fer historiques de Suisse (HECH).



Les Journées européennes du patrimoine 2018 recevront en outre le soutien financier de la société Max Schweizer SA, de la Fondation Prof. Otto Beisheim, de la Fondation Binding et de la Fondation Ernst Göhner. Nous sommes encore en négociation avec d'autres fondations ou mécènes susceptibles de nous fournir un soutien.

«Année du jardin 2016 – Espace de rencontres»

Le Centre NIKE était membre du comité d'organisation et du groupe de pilotage de la campagne suisse «Année du jardin 2016 – Espace de rencontres». Le but de la campagne était d'attirer l'attention sur l'importance et sur la valeur de l'espace public, à un moment où les mesures de densification du bâti se renforcent. Le volume «Gartenjahr 2016 – Raum für Begegnungen / Année du jardin 2016 – Espace de rencontres» rend compte des résultats de cette campagne. Il est paru à la fin juin 2017 dans la collection Schriftenreihe zur Kulturgüter-Erhaltung des éditions Schwabe. Le Centre NIKE était responsable de la mise au point du volume. Le comité d'organisation, qui avait adopté la forme de société simple, a été dissous à la fin de la campagne.

Coordination dans le domaine de la conservation des biens culturels

Le Centre NIKE recueille les informations concernant les colloques, les offres de formation continue et d'autres manifestations dans les domaines de la conservation des biens culturels, de l'archéologie et de la conservation-restauration, en Suisse et à l'étranger; ces informations sont publiées sur le site «www.nike-kulturerbe.ch». En outre, de nombreuses publications relatives au patrimoine culturel sont présentées dans le Bulletin NIKE.

Formation continue

- *formation continue NIKE / OFC / ICOMOS*

Le Centre NIKE participe aux travaux du Groupe de travail *formation continue* NIKE / OFC / ICOMOS, dont il continue d'assurer le secrétariat. Dans l'année sous revue, le Groupe de travail a publié le volume bilingue «Nécessaires ou superflus? – Les principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse», qui rassemble les contributions au colloque organisé sous le même titre les 18 et 19 novembre 2016 à la Haute école d'art et de design de Bâle (FHNW); le volume est paru juste à temps pour la Foire du livre de Francfort. Le secrétariat du Centre NIKE s'est chargé de la mise au point rédactionnelle de l'ouvrage. En outre, le secrétariat a préparé, en collaboration avec ses partenaires du groupe *formation continue*, le congrès «Le patrimoine culturel, un bien commun. Pour qui et pourquoi?», qui aura lieu à Bienne les 15 et 16 mars 2018 (conception, appel à contribution, coopérations, choix du lieu, des locaux et des conférenciers, organisation des présidences de sessions et des traductions simultanées). Le congrès est organisé en collaboration avec les institutions et organisations suivantes: l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), le Centre BFH Arts in Context, la Conférence suisse des archéologues cantonaux (CSAC), le Groupe de travail protection du patrimoine (GTP), la filière MAS Denkmalpflege und Umnutzung BFH/AHB Burgdorf et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS). L'organisation du congrès reçoit le soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC), de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) et de la Haute école des arts de Berne (HKB). La rencontre a pour but de lancer une discussion sur la Convention de Faro et sur sa nouvelle manière de considérer le patrimoine, afin de marquer le début de



l'Année du patrimoine culturel 2018 et d'accompagner le processus politique de ratification. La Convention de Faro considère le patrimoine culturel comme une ressource essentielle pour la démocratie, la cohésion sociale et la qualité de la vie. L'Année européenne du patrimoine culturel 2018 souligne l'importance de la participation de chacun au patrimoine culturel et met en valeur l'apport de ce patrimoine à notre vie quotidienne. Elle concrétise ainsi deux engagements essentiels de la Convention de Faro. Parallèlement, le Conseil fédéral amène le sujet dans le débat politique : en novembre 2017, il a ouvert la procédure de consultation sur la ratification de la Convention de Faro.

- Formation en «Artisanat du patrimoine bâti»

En janvier 2017, 38 nouveaux diplômés de la deuxième volée ont reçu leur titre lors d'une cérémonie organisée à la maison de la culture «Kulturhaus Helferei», à Zurich. Mme Paula Borer, membre du comité chargé des relations publiques, a assuré les contacts avec les médias.

Afin de rendre plus attrayant le site Internet de la formation «Artisanat du patrimoine bâti» (www.artisanenc.ch), une série d'entretiens avec des diplômés de la filière a été réalisée en 2017 et publiée sous la forme de portraits. L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 4 mai 2017 au couvent du Kleines Klingental de Bâle; les participants étaient les hôtes du Service des monuments historiques du canton de Bâle. 46 étudiants ont commencé le cycle de formation 2017-2019.

Une association d'anciens étudiants s'est constituée, sous le nom de «Forum Handwerk in der Denkmalpflege». Elle organise des manifestations visant à renforcer les liens entre les diplômés et cherche à faire mieux connaître la formation d'artisanat du patrimoine bâti en tant que formation complémentaire. Sur la suggestion de Paula Borer, le Forum participera à l'Année du patrimoine culturel 2018 en proposant une série de manifestations. En outre, on cherche à encourager la participation de diplômés aux manifestations des Journées du patrimoine 2018.

Activités politiques

En tant que membre d'Alliance Patrimoine, le Centre NIKE, par son président, son comité et son secrétariat, suit très attentivement plusieurs dossiers d'actualité: la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2), la Stratégie énergétique 2050, plusieurs interventions parlementaires sur l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) et l'initiative parlementaire Eder. La directrice du Centre NIKE, Mme Cordula Kessler, était présidente d'Alliance Patrimoine pendant l'année sous revue.

Aménagement du territoire

- 2^e étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2): Le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation le 21 juin 2017. Le Centre NIKE a envoyé sa prise de position dans le délai prévu (31.8.2017); il l'a mise à la disposition des organisations membres.
- Le rapport du Groupe de travail «Pesée des intérêts en aménagement du territoire» de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) a un lien étroit avec la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Il esquisse des solutions qui se basent, d'une part, sur une amélioration des méthodes et des procédures et, d'autre part, sur plusieurs modifications des dispositions légales qui restreignent la protection de la nature et du paysage. Le Centre NIKE a mis un argumentaire à la disposition des conservateurs des monuments historiques et des archéologues cantonaux, en les encourageant à attirer l'attention des membres de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) sur ce rapport et à les inciter à aborder cette question avec leurs collègues des travaux publics.

Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)

- Plusieurs mesures ont été prises pour réagir, par un travail d'information (production d'une brochure, dîner de travail), à des interventions parlementaires déposées en 2016 et 2017 qui visent à réduire la portée de l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). Le rapport du Conseil fédéral «Préserver la physionomie des localités suisses» du 15.12.2017 constitue un instrument de travail important. Ce document répond au postulat «Préserver la physionomie des localités suisses» (16.4028), par lequel le conseiller national Kurt Fluri (PLR/SO) demandait au Conseil fédéral d'élaborer un rapport étudiant notamment l'évolution du paysage bâti en Suisse au cours des trente dernières années ainsi que l'apport, pour la société, l'économie et l'environnement, des sites construits dignes de protection.



Stratégie énergétique et révision de la loi sur l'énergie

- Stratégie énergétique 2050: Le 21 mai 2017, les électeurs ont accepté la loi révisée sur l'énergie. Une procédure de consultation sur un premier train de mesures d'application de la stratégie énergétique avait été ouverte avant même la votation. Le Centre NIKE a répondu à cette consultation et envoyé une prise de position sur la révision l'ordonnance sur l'énergie (OEne). Dans cette prise de position, le Centre NIKE rappelle qu'il approuve fondamentalement la Stratégie énergétique 2050 et son objectif de contribuer à un approvisionnement énergétique efficace et

respectueux de l'environnement. Il précise cependant que les intérêts de l'approvisionnement énergétique ne doivent pas être inconditionnellement placés au-dessus d'autres intérêts légitimes, et que la protection de la nature et du patrimoine culturel, inscrites dans le mandat constitutionnel de la Confédération, doivent être reconnues comme d'égale importance et les valeurs limite de l'ordonnance corrigées.

Révision de la LPN (initiative parlementaire Eder)

- Après l'acceptation de la loi sur l'énergie par le peuple, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-E) a repris le traitement de l'initiative parlementaire (12.402) du conseiller aux Etats Joachim Eder (PLR, ZG) «Rôle de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage», dont l'examen avait été suspendu. En automne 2017, Alliance Patrimoine a adressé un courrier aux membres de la commission, en les priant de renoncer à réviser l'art. 6, al. 2 de la LPN; ce courrier précisait clairement qu'en cas de révision un référendum serait lancé.

Le comité et le secrétariat du Centre NIKE ont en outre répondu à la procédure de consultation sur la révision de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi); la réponse a été mise à la disposition des membres. Cette loi contient en effet des dispositions réglant la protection des biens culturels matériels, mobiliers et immobiliers; elle est donc très importante pour les activités des services cantonaux, en particulier pour les services d'archéologie.

Par ailleurs, Stanislas Rück, membre du comité du Centre NIKE et conservateur des biens culturels du canton de Fribourg, a participé à la deuxième audition sur la 2^e étape de la révision de la LAT, le 25.1.2017, sur invitation de l'ARE; il y a insisté sur la nécessité d'inscrire clairement les exigences de qualité dans la loi. Après cette réunion, le Centre NIKE a aussi envoyé une prise de position écrite.

Convention de Faro et Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique

- Lors de sa séance du 8 novembre 2017, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur la ratification de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro) ainsi que celle sur la ratification de la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Par là, le Conseil fédéral demande aux participants à la consultation s'ils souhaitent que la Suisse ratifie les deux conventions. Le Centre NIKE a préparé des modèles de prises de position.
- La Convention de Faro (2005) se compose d'un préambule et de 23 articles. Son essence peut être résumée par trois idées fondamentales: (1) la diversité culturelle est un pilier de la cohésion sociale, (2) le patrimoine culturel améliore l'environnement quotidien et la qualité de la vie et (3) la participation démocratique à ce patrimoine doit être garantie. La Convention place ainsi la personne et la société au centre, soulignant la force que toutes deux tirent du patrimoine culturel. Afin de marquer l'ouverture de la consultation, le Bulletin NIKE 6/2017 était consacré à la Convention de Faro (voir ci-dessus).
- Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique de 2001: Une partie importante du patrimoine culturel de l'humanité se trouve sous les eaux et est menacé. En Suisse, il s'agit par exemple des sites palafittiques mondialement connus inscrits depuis 2011 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, sous le nom de «Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes». La Convention a pour but de protéger ce patrimoine.

Proposition de nouveau programme national de recherche (PNR) sur le thème «Le patrimoine culturel comme ressource: de l'importance de notre patrimoine culturel pour l'avenir»

La proposition a été actualisée durant le premier semestre 2017. Elle se base sur les idées fondamentales de la Convention de Faro. Le Centre NIKE a eu de nombreux entretiens avec des représentants de plusieurs offices fédéraux. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a suggéré de combiner le thème prévu avec celui du territoire. Le soutien financier de l'OFEV a permis d'engager un journaliste scientifique. La première version des textes remaniés a été terminée en été. En juillet 2017, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a ouvert une nouvelle procédure de sélection pour des propositions sur le thème de la «Transformation numérique de l'économie et de la société». Or, contrairement à ce qui avait été annoncé antérieurement, ce concours n'était pas vraiment ouvert à tous. Interrogé à ce propos, le SEFRI a cependant répondu qu'il s'agissait de la seule procédure de sélection qui serait «ouverte» jusqu'en 2020. Pour cette raison, les travaux sur ce projet ont été suspendus jusqu'à nouvel avis.

Année du patrimoine culturel 2018

- Année du patrimoine culturel 2018

Le 10 février 2017, l'Office fédéral de la culture (OFC) a annoncé officiellement que 2018 serait l'Année du patrimoine culturel. La Suisse participe ainsi à l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, projet adopté par l'Union européenne le 9 février 2017, dont le but principal est de sensibiliser la population au patrimoine culturel et à son importance. L'Année du patrimoine culturel est placée sous le patronage du conseiller fédéral Alain Berset, qui assure aussi en 2018 la présidence de la Confédération. Une association a été fondée pour prendre en charge l'organisation de la campagne. Elle rassemble actuellement une trentaine d'organisations actives dans le domaine de la protection du patrimoine culturel; M. Boris Schibler siège à son comité. Le site Internet www.patrimoine2018.ch a été ouvert en février 2017. Le coup d'envoi des préparatifs de la campagne a été donné le 21 mars 2017 au Musée national de Zurich. La manifestation a réuni plus de 200 personnes, qui ont pu s'informer de l'état des travaux, nouer des contacts et échanger des idées. Durant l'année sous revue, le comité et le secrétariat de l'association ont mis la campagne sur les rails. Le 18 décembre 2017, le conseiller fédéral



Alain Berset a solennellement inauguré l'Année du patrimoine culturel 2018, en présence de quelque 400 invités. Du 21 au 22 janvier 2018, une conférence des ministres européens de la culture, réunie à l'invitation du conseiller fédéral Alain Berset, s'est penchée sur le thème de la culture du bâti. De nombreux autres projets seront réalisés dans le cadre de l'Année du patrimoine culturel, à laquelle participent en Suisse aussi bien des institutions publiques que des intervenants privés. Parmi ces projets, il convient de mentionner le concours d'idées «Patrimoine pour tous» de l'Office fédéral de la culture (OFC). Le site Internet est la plaque tournante de toutes

les activités liées à l'Année du patrimoine: chacun peut apporter sa contribution active en y exprimant son point de vue ou en y racontant ses expériences en lien avec le patrimoine culturel et un agenda rassemble toutes les manifestations organisées dans le cadre de la campagne. La communication de l'Année du patrimoine passera principalement par le canal des médias sociaux.

- Série de manifestations de l'ASSH et du Centre NIKE: «Kulturerbe total – Les multiples facettes du patrimoine»

Le cinquième volet de la série de manifestations «La Suisse existe – La Suisse n'existe pas» de l'ASSH est consacré à un sujet aussi actuel qu'important: le patrimoine culturel. Sur proposition du Centre NIKE, et en collaboration avec celui-ci, l'ASSH s'est emparée du thème de l'Année du patrimoine et a lancé sa nouvelle série de manifestations sous le titre «Les multiples facettes du patrimoine». Le thème de la série englobe aussi bien le patrimoine culturel matériel que le patrimoine immatériel et met l'accent sur les imbrications et les interactions entre eux. L'ASSH et le Centre NIKE invitent les Suisses à visiter la Suisse, à découvrir son patrimoine culturel, et espèrent que les quatorze manifestations prévues permettront à de nombreuses personnes de vivre des moments d'échange enrichissants et de faire de belles découvertes en contact avec les multiples facettes du patrimoine culturel suisse.

Projets en préparation

D'autres projets ont été conçus et préparés dans l'année de référence:

- Journées du patrimoine pour les enfants

Après une série d'entretiens avec différents cercles concernés, le projet «Les journées du patrimoine font école» a été suspendu, en raison des conditions peu favorables (congé maternité de Mme Paula Borer, changement de direction à la tête de *Spacespot*, congé maternité de Mme Judith Schubiger de Patrimoine suisse).

Afin d'apporter néanmoins une contribution à la transmission de la culture du bâti en milieu scolaire pendant l'Année du patrimoine 2018, le Centre NIKE a noué un partenariat avec la communauté de travail *PopUp Baukultur*, formée par la curatrice Bettina Riederich, la médiatrice culturelle Stefanie Kasper et la scénographe Karin Vidensky. *PopUp Baukultur* élabore, en collaboration avec des classes d'école, du 2^e cycle primaire au secondaire II, et avec des spécialistes, des expositions éphémères consacrées à différents aspects de la culture du bâti. A l'occasion de l'Année du patrimoine, le premier module d'exposition est consacré au thème du «Patrimoine culturel». Le Centre NIKE participe à la recherche de fonds et met à disposition son réseau.

Remerciements

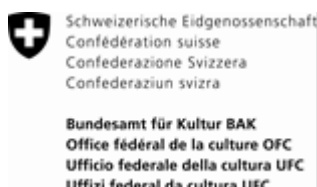
Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les institutions, organisations, associations et services qui ont été nos partenaires tout au long de l'année écoulée, ainsi qu'à leurs collaboratrices et collaborateurs. Nous leur savons gré des débats stimulants qu'ils ont lancés, de leur collaboration fructueuse, de leur soutien constant et de la confiance qu'ils nous ont témoignée!

C'est avec une gratitude particulière que nous remercions la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC), dont l'importante contribution permet au Centre NIKE de mener ses tâches à bien. De même, nous remercions vivement l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et la Haute école des arts de Berne (HKB) pour leurs aides destinées à des projets spécifiques. Tous les cantons suisses, les villes de Genève, Lausanne et Berne, la Principauté du Liechtenstein (Office de la culture), ainsi que des mécènes privés nous ont soutenus financièrement: nous leur en sommes reconnaissants. Nous ne saurions oublier nos fidèles partenaires des Journées du patrimoine, l'Association suisse châteaux forts, l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), la Commission suisse pour l'UNESCO, la Fédération des architectes suisses (FAS), Fédération Suisse des Architectes Paysagistes (FSAP), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), que nous remercions de leur agréable collaboration. Nous tenons également à remercier la Fondation Ernst Göhner, la Fondation Pro Patria et la société Max Schweizer SA, qui nous ont accordé leur soutien pour des projets spécifiques.

Jean-François Steiert
Président du Centre NIKE

Cordula M. Kessler
Directrice du Centre NIKE

Fribourg et Liebfeld, le 19 janvier 2018



Unterstützt durch die Schweizerische Akademie
der Geistes- und Sozialwissenschaften
www.sagw.ch

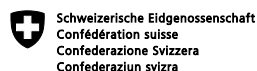
Compte de résultats 2017

Compte de résultats 1.1 - 31.12	2017	2016
Cotisations des membres et des mécènes	4'300.00	4'300.00
Dons de particuliers	34'994.85	32'395.34
Contributions pour projets et coopérations	149'858.50	55'000.00
Contributions publiques pour projets	65'000	52'050.00
Contributions des pouvoirs publics	816'000.00	779'600.00
Produit des contributions et des dons NIKE	1'070'153.35	923'345.34
<i>Contributions publiques pour projets de formation continue</i>	<i>10'000.00</i>	
<i>Contributions pour le colloque de formation continue</i>		<i>33'800.00</i>
<i>Contributions publiques pour la formation continue</i>	<i>50'000.00</i>	<i>35'000.00</i>
<i>Produit des contributions et des dons formation continue</i>	<i>60'000.00</i>	<i>68'800.00</i>
Total des contributions	1'130'153.35	992'145.34
Recette des publications	48'745.23	43'247.44
Remboursement des projets	53'345.80	28'083.40
Total des recettes NIKE	102'091.03	71'330.84
Publications	-148'160.85	-84'228.15
Projets	-242'257.85	-228'210.99
Publications et projets NIKE	-390'418.70	-312'439.14
<i>Groupe de travail formation continue</i>	<i>-64'816.05</i>	<i>-63'328.45</i>
Total des projets de formation continue	-64'816.05	-63'328.45
Charges de personnel	-609'252.35	-560'513.80
Charges d'exploitation	-134'977.90	-122'306.25
Secrétariat	-744'230.25	-682'820.05
Résultat d'exploitation	32'779.38	4'888.54
Résultat financier	-49.57	-350.49
Résultat des provisions	-36'500	-
<i>Résultat de la modification du fonds formation continue</i>	<i>4'879.45</i>	<i>-5'456.05</i>
Résultat annuel	1'109.26	-918.00

Partenaires financiers du Centre NIKE

Les institutions suivantes ont soutenu le travail du Centre NIKE en lui allouant des aides financières annuelles:

- Confédération suisse (Section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture, OFC)



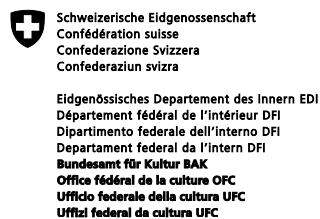
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI
Departament federal da l'intern DFI
Bundesamt für Kultur BAK
Office fédéral de la culture OFC
Ufficio federale della cultura UFC
Uffizi federal da cultura UFC

- Principauté du Liechtenstein (Office de la culture)
- L'ensemble des cantons suisses:
 - Argovie
 - Appenzell Rhodes-Extérieures,
Encouragement de la culture
 - Appenzell Rhodes-Intérieures
 - Bâle-Campagne
 - Bâle-Ville
 - Berne
 - Fribourg
 - Genève
 - Glaris
 - Grisons
 - Jura
 - Lucerne
 - Neuchâtel
 - Nidwald
 - Obwald
 - Saint-Gall
 - Schaffhouse
 - Schwyz
 - Soleure
 - Tessin
 - Thurgovie
 - Uri
 - Vaud
 - Valais
 - Zurich
 - Zoug
- Trois villes:
 - Berne
 - Genève
 - Lausanne
- Des particuliers et des entreprises ayant le statut de mécènes

Le Centre NIKE a reçu en 2017 des **soutiens financiers pour des projets spécifiques** de la part des institutions et organisations suivantes:

- Section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC)



- Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH)



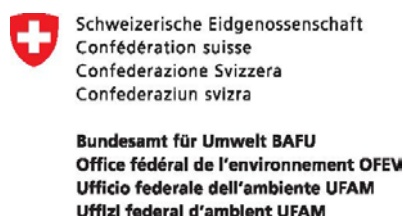
- Fondation Ernst Göhner

ERNST GÖHNER STIFTUNG

- Fédération Suisse des Architectes Paysagistes (FSAP)



- Office fédéral de l'environnement (OFEV)



- Fondation Pro Patria



- Société Max Schweizer SA



Les organisations suivantes ont été les **partenaires officiels des Journées européennes du patrimoine 2017**:

- Fédération des architectes suisses (FAS)



- Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS)



- Association Suisse Châteaux forts



- Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)
- Association suisse de conservation et restauration (SCR)
- Commission suisse pour l'UNESCO

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
 société suisse des ingénieurs et des architectes
 società svizzera degli ingegneri e degli architetti
 swiss society of engineers and architects



Schweizerischer Verband für Konservierung und Restaurierung
 Association suisse de conservation et restauration
 Associazione svizzera per la conservazione e il restauro



Organisation
 des Nations Unies
 pour l'éducation,
 la science et la culture

Commission suisse pour l'UNESCO
 Schweizerische UNESCO-Kommission
 Commissione svizzera per l'UNESCO
 Cummissiun svizra per l'UNESCO